

CHARGE DE PROJET PETITE VILLE DE DEMAIN / ART. 3-3-1

Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE VICO

Mairie

20160VICO

Référence : O02A211200482001

Date de publication de l'offre : 10/12/2021

Date limite de candidature : 09/01/2022

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Ouvert aux contractuels Oui (Art. 3-3 disposition 3 loi 84-53)

Temps de travail : Complet

Durée : 35h00

Nombre de postes : 1

Lieu de travail :

Lieu de travail :

Mairie

20160 VICO

Détails de l'offre

Grade(s) : Rédacteur principal de 1ère classe

Famille de métier : Habitat et politique de la ville > Politique de la ville

Métier(s) : Chargé ou chargée du développement territorial

Responsable des affaires immobilières et foncières

Instructeur ou instructrice gestionnaire des marchés publics

Chargé ou chargée de communication

Descriptif de l'emploi :

CHARGE DE PROJET PETITE VILLE DE DEMAIN

CONTEXTE

La Commune de Vico recrute un chargé de projet Petite Ville de Demain.

Vous êtes titulaire du permis B et maîtrisez les outils informatiques.

Durée du contrat : CDD - 18 mois (renouvelable suivant conditions contractuelles)

Type d'emploi : Cadre, temps complet - 35 h semaine

(Grille indiciaire de la fonction publique territoriale)

Cadre des rédacteurs principaux ou des attachés (suivant expérience)

Lieu d'implantation : Commune de Vico (Corse du Sud)

Monsieur le maire de Vico Président de la Communauté de Communes Spelunca Liamone

Mairie de Vico - Place Casanelli 20160 Vico

Contexte territorial :

Situé à 50 kilomètres au Nord-Ouest d'Ajaccio, Vico est le pôle de service intermédiaire du Spelunca Liamone selon le PADDUC. Barycentre du territoire vaste, il est relayé par cinq communes (Cargèse, Casaglione, Coggia, Ota et Piana), définies comme des pôles de proximité par le PADDUC. Ces pôles de proximité constituent la plus petite maille en matière de services à la population. Cette organisation géo-territoriale est par ailleurs complétée, d'un ensemble de 27 unités villageoises.

Situation et programmes spécifiques à la commune de Vico

Le logement des actifs :

La communauté de communes est signataire d'une OPAH de territoire (2017-2023) visant à améliorer l'habitat et le cadre de vie dans les centralités, de lutter contre la précarité et de développer une offre locative à loyer maîtrisé pour les actifs. La commune de Vico est une cible prioritaire de cette opération. En préparation de l'Opération de Revitalisation du Territoire, il apparaît nécessaire d'engager une réflexion autour d'une potentielle OPAH - Renouvellement Urbain, particulièrement pertinente pour les centralités. En outre, la réalisation d'un diagnostic foncier en partenariat avec les opérateurs spécialisés (GIRTEC, Office foncier de Corse) a vocation à identifier les secteurs présentant des potentialités en termes d'aménagement.

La culture, moteur du développement :

La création d'un centre culturel à Vico est au cœur de la stratégie de développement de la microrégion. Inscrit dans un réseau dense de lieux (Cargèse, Marignana) et d'associations dédiés à la culture (Cargèse, Marignana), ce projet permet un changement d'échelle pour faire de l'activité culturelle un moteur économique pour le territoire. Alternative à la saisonnalité des activités, cet équipement a vocation à fonctionner toute l'année. Centre culturel doté d'un auditorium, d'un studio d'enregistrement, de salles, de lieu de restauration et d'hébergement, il répond à la double ambition d'être un lieu de vie local et un pôle touristique au rayonnement international. Sa conception s'inscrit dans une démarche d'excellence architecturale et d'exemplarité environnemental tant du point de vue des équipements, de l'intégration au site et de la programmation. Porté par la mairie de Vico, le centre a vocation à être géré par l'association Sorru in Musica qui inscrit son action dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Valoriser le centre bourg de Vico :

Engagée dans le cadre de l'AMI Centre Bourg, dont Vico a été la seule commune lauréate en Corse, la programmation sur le bourg ancien doit être poursuivie et renforcée. Elle s'articule autour de trois axes : l'amélioration de la qualité de vie des habitants, la vitalité commerciale et la valorisation du territoire par des circulations douces.

L'amélioration de la qualité de vie des habitants

Le projet de construction du Foyer d'Accueil médicalisé, mitoyen de l'EPAHD Sainte Marie au centre du village, soumis à l'accord préalable des autorités de tarification ;

* la rénovation du réfectoire de l'école de Vico ;

* la rénovation de la Place Casanelli ;

La transformation de l'ancienne Mairie en Médiathèque - Bibliothèque intergénérationnelle ;

La vitalité commerciale :

* le maintien des services et des commerces indispensables à la population ;

* la diversification de l'offre commerciale ;

* la création d'emplois dans l'artisanat, en soutien de l'économie touristique.

La circulation douce au service de la valorisation du territoire :

* la rénovation du réseau de sentiers patrimoniaux entre les 3 hameaux du village et le Couvent de Vico ;

* la rénovation de " la route Napoléon " sentier pédestre patrimonial reliant le village de Vico à Sagone.

L'Ecoquartier de Sagone :

Situé sur le littoral, l'écoquartier de Sagone, labellisé étape 1 en 2017, vise à dynamiser le Commerce, améliorer le cadre de vie et l'offre d'habitat, accompagner la transition Écologique.

Il englobe la mise en valeur du site archéologique de Sant'Appianu, la création de services Publics de proximité, la requalification de la traversée du centre, la création d'une zone verte Et l'aménagement littoral (plaisance, commerce, loisir, mobilité).

La labellisation étape 2 devra être engagée avant le 31 décembre 2022.

Il prévoit des aménagements discontinus sur deux zones. La première zone, tournée vers le Bourg sera requalifiée afin d'améliorer la mobilité aux abords de la route, de créer des Espaces de loisirs et des services. La seconde zone, tournée vers la mer, vise-la Requalification des équipements du littoral dédié à la plaisance.

Ecoquartier de Sagone zone 1 / volet mobilité :

* Projet de construction d'un tronçon de voie partagée (piéton, cycliste, automobiliste) pour apaiser les circulations et favoriser la multimodalité

* Végétalisation des bordures de chaussée

* Création d'une borne à vélos et de parkings de délestage littoraux en bordures des plages

* Rénovation des accès à la plage de Sagone et aménagements pour les personnes à mobilité réduite

* Aménagement d'une passerelle de liaison pour traverser le Sagone

* Installation de bornes de recharge de véhicules électriques

Ecoquartier de Sagone zone 1 / volet cadre de vie :

* Aménagement d'un espace naturel de 6 hectares en bordure de la rivière Sagone pour la promenade, les loisirs et le sport agrémenté de parcours de santé et de découverte de la flore et de la faune locales

* Implantation d'un service de promenade en barques sur la rivière

* Valorisation du site archéologique de Sant'Appianu à travers un centre d'interprétation doté d'un dispositif de visite des ruines en 3D (" réalité augmentée ").

Ecoquartier de Sagone zone 1 / volet services à la population :

* Construction d'un centre de services de proximité, composé d'une " Maison des Services ", d'un bureau de poste et d'un centre de tri intercommunal, d'un poste avancé de gendarmerie, d'une mairie annexe, d'un Fab-Lab, d'un lieu de travail partagé ouvert au public et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que d'un pôle médical labellisé

Profil recherché :

PROFIL/COMPETENCES

Vous êtes idéalement issu d'une formation supérieure (Bac +3 à +5) dans le domaine des politiques publiques d'aménagement du territoire, de l'habitat, de l'urbanisme ou du développement local. Autonome, Polyvalen(te) et doté(e) d'une grande capacité à la mobilité, vous aimez les défis territoriaux.

Vous disposez de connaissances sur les grandes orientations des secteurs connexes : économie/commerce, mobilités, environnement, santé, social, etc.

Vous disposez d'une bonne connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement des collectivités ainsi que des textes réglementaires (Code Général des Collectivités Territoriales, Code de la Construction et de l'Habitat, Code de l'Urbanisme, Code de l'Environnement, Code des Marchés Publics...) et des finances publiques.

Vous avez des compétences avérées dans la conduite et la gestion de projet, le travail en partenariat interinstitutionnel, la gouvernance territoriale ainsi que des compétences en techniques d'animation et de communication, de concertation et de négociation

Une expérience professionnelle sur des fonctions similaires de chargé de mission ou de projet, notamment en matière de renouvellement urbain, d'habitat ou de commerce sera appréciée.

Vous êtes titulaire du permis B et maîtrisez les outils informatiques.

Missions :

Vos missions principales sont les suivantes :

1) Être force de proposition en matière de stratégie locale de développement et contribuer à décliner celle-ci en programme opérationnel de revitalisation

- Sous l'autorité de la Direction de projet PVD et CRTE, en lien étroit avec le maire et Président de l'EPCI, vous contribuez à stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation de La Commune, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux (PADDUC, Schéma de mise en valeur de la Mer, CRTE, convention PVD etc.) ...

Vos missions Principales :

- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou pour lesquels un avenant est nécessaire (projet de territoire, programmation, convention cadre/fiches " action ", future convention ORT ...).

- Identifier les besoins d'ingénierie (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, démocratie participative, et piloter avec les élus et l'équipe projet les études et expertises déployées...),

- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD,

2) Contribuer à la mise en œuvre du programme d'actions opérationnel

- Contribuer à Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires des communes et de l'intercommunalité,

- Au sein de la cellule Développement, Suivre les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale,

- Gérer les marchés publics jusqu'au choix des prestataires en lien avec les services de la Commune,

- Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation sur le plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions, en lien avec les services de la municipalité

-
- Assurer le suivi des opérations, les réunions de chantiers, et l'évaluation du projet de territoire et des opérations pour en rendre compte en temps réel et lors des comités de suivi,
 - Suivre le budget et la prospective budgétaire du programme d'actions opérationnel et les inscriptions budgétaires de chacun des projets au sein du budget communal en relation avec les services concernés. Rechercher les subventions qui peuvent être octroyées dans le cadre de dispositifs répétés ou spécifiques des partenaires financeurs, dans le contexte de la cellule développement du territoire
 - Réaliser et suivre administrativement les dossiers de subventions, de la demande à la liquidation, afférents aux missions confiées.

3) Planifier le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires

- Proposer une méthodologie de conception et d'animation du dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet (organisation des comités de pilotage global, comités de pilotage locaux, élaboration et tenue des tableaux de bord...),
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), être force de proposition des arbitrages et de la validation auprès des instances concernées,
- Informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.

Contact et informations complémentaires : Votre CV et votre lettre de motivation manuscrite sont à adresser à :

Direction de projet PVD : Jeanlouis.achard3@gmail.com

Monsieur le maire de Vico Président de la Communauté de Communes Spelunca Liamone
Mairie de Vico – Place Casanelli 20160 Vico
Téléphone collectivité : 04 95 26 60 58